#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

#### REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

TOCE

CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA"
POUR LA RÉCHERCHE SURLA PRÉVENTION ETLA PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA

DECISION N° \_\_\_\_\_\_CIRCB/DG/SAFC

Cortant autorisation de reversements de la retenue de 10% et la contribution patronale de 12% au titre des droits à pension (PENSION CIVILE) prélevées les salaires de Monsieur BALA Augustin de Mme YIMGA KOBOU Junie et de Mme DAMBAYA Béatrice fonctionnaires en détachement au CIRCB mois de septembre 2019

#### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution

Vu cla loi nº 96/016 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de lasanté;

Vu la loi-2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissement Publics ;

Vu le décret n° 2012/249 du 31 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Centre International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

Vu le décret n° 2012/435 du 1<sup>er</sup> octobre 2012, portant nomination d'un Directeur au Centre International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la résolution n°0010/2014/R/CIRCB/PCOGE du 17 janvier 2014 autorisant l'application de la classification des personnels, du barème des salaires, ainsi que le paiement des primes de logement et de recherche, adoptés à la session du Comité de Gestion du CIRCB en sa session du 06 juin 2013.

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres entités Publiques pour l'exercice 2019.

Vu la résolution n°03/R/CA/CIRCB du 22 janvier 2019 portant adoption du budget pour l'exercice 2019. Considérant les nécessités de service ;

#### DECIDE:

Article1er: il est autorisé le reversement des retenues sociales (PENSION CIVILE): XAF 125.988 (Cent vingt cinq mille neuf cent quatre vingt huitfrancs CFA) à reverser au TRESOR pour le comptede Monsieur BALA Augustin de Mme YIMGA KOBOU Junie et de Mme DAMBAYA Béatrice fonctionnaires en détachement au CIRCB. Ledit reversement sera imputé sur l'imputation budgétaire Année budgétaire 2019 sous-programme: 004 action: 05 activité: 01 article: 100000 paragraphe:620500 « cotisations à l'Etat (Fonctionnaire en détachement) » exercice 2019.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Secrétariat DG
- SAFC
- Contrôle Financier
- Agent Comptable
- Chrono

Yaoundé, le 2019

LE DIRECTEUR GENERAL

Siège: BP / P.O BOX: 3077 Yaoundé - MessaTél.: (237) 222 31 54 50 / Fax: (237)222 31 54 56

E-mail: contacts@circb-cameroun.org

Alexis MOJOLO

## X CIRCB

## CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA"

POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA

ORDRE DE PAIEMENT EXERCICE BUDGETAIRE: 2019 1 Nº 5 7 / 0 1 9

Année Budgétaire		2019							
Sous-programme		ODY							
Action		01							
Article	10,000								
Paragraphe		6		500					
Année budgétaire Sou		s-programme		Ac	Action		Article	Paragraphe	
2019	0	0	LF	0	13	Comment of the Commen	00000	620500	
Objet de la dépense			1	V° BC		Imputation	Montant		
Horrer as becreving							100000 00403	+125988+	
Compte à débiter :	*********						Montant à précompter	x <sup>m</sup> anad	
Pièces justificatives	*********	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	********	*******			Montant net à payer	+1259887	
Pour acquis à la somme de (En lettres) :						Arrêté le présent mandat à la somme de (En lettres)			
Visa du Contrôleur F	2019	BUDGETAIR					Signature de l'Or	donnateur Alexis ND 101.0	
							Vu bon à de :	payer pour la somme	
			Paier	nent 1	oar vir	ement	<u> </u>		
Compte à Crédité-					9				
Bénéficiaire :			********	*******	*******		******************	********************	
Phololingament									
TO DE LA CONTROL									
Etablissement pancaire : Agence de :	********	*********	*******	********	********			********************	

#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

#### REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

### CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA" POUR LA RECHERCHE SURLA PRÉVENTION ETLA PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA

DECISION Nº 1762/019 CIRCB/DG/SAFC salaires du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du CIRCB mois de septembre 2019.

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu

la Constitutionodise oupres la loi nº 95/016 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de lasanté; Vu

"lavo" 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; Vu

Vu laˈlo̞i n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissement Publics ;

le décret n° 2012/249 du 31 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Centre Vu International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

le décret n° 2012/435 du 1er octobre 2012, portant nomination d'un Directeur au Centre Vu International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA:

le décret nº 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement; Vu

la résolution N°0005/2014/R/CIRCB/COGE du 17 Janvier 2014 adoptant le budget 2014 du CIRCB;

la résolution n°0010/2014/R/CIRCB/PCOGE du 17 janvier 2014 autorisant l'application de la Vu classification des personnels, du barème des salaires, ainsi que le paiement des primes de logement et de recherche, adoptés à la session du Comité de Gestion du CIRCB en sa session du 06 juin 2013.

la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Vu lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres entités Publiques pour l'exercice 2019.

la résolution n°03/R/CA/CIRCB du 22 janvier 2019 portant adoption du budget du CIRCB pour Vu l'exercice 2019.

Considérant les nécessités de service ;

#### DECIDE:

• Article1er : il est autorisé le reversement des retenues sociales (CNPS + PENSION CIVILE) : XAF 31.500(trente un mille cinq cent francs CFA) à reverser à la CNPS pour le compte du Directeur Général Adjoint et XAF 31.757 (Trente un mille sept cent cinquante sept francs CFA) à reverser au TRESORpour le compte du Directeur Général.Ledit reversement sera imputé sur l'imputation budgétaire Année budgétaire 2019 sous-programme: 004 action: 05 activité: 01 article: 100000 paragraphe: 620400 «cotisation CNPS(part salariale) »exercice 2019.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations

- Secrétariat DG
- SAFC
- Contrôleur Financier
- Agent Comptable
- Chrono

2019 Yaoundé, le

LE DIRECTEUR GENERAL

Siège : BP / P.O BOX : 3077 Yaoundé - MessaTél. : (237) 222 31 54 50 / Fax : (237)222 31 54 56

E-mail: contacts@clist-cameraum org

Site web :www.circo-camaroun.org Décret présidentiel N° 2018/507 du 20 septembre 2018

# X CIRCB

## CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA"

POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA

ORDRE	DE PAIEMENT	EXERCICE	BUDO	ETAIRE: 2019	763/019			
Année Budgétaire	2019		***************************************		1 0 0 0 0 0			
Sous-programme								
Action								
Article	10000							
Paragraphe	)							
Année budgétaire So	us-programme	Action	I	Article	Paragraphe			
40190	0 4	0 5		00000	620400			
Objet de la dép	N° BC o Contra		Imputation	Montant				
Derectors of Derectors of Derectors of Derectors			rocces rocces	+31757+.				
Compte à débiter :	••••••		Montant à précompter	i and a second second				
Pièces justificatives :		••••••	*****	Montant net à payer	+31757+			
Pour acquis à la somme de	e (En lettres) :	•••••••	*****	Arrêté le présent de (En lettres)				
VisaMulotht of Eur Find no DIRECTION GENERALE DU BUDGET			Signature de l'Or	donnateur				
Contrôle Financier Spécielisé ouprès du C.I.R.C.B.	<u>a</u>			Vu bon à de :	payer pour la somme			
	Paien	nent par vir	emen	t				
Compte à Crédité- Bénéficiaire : Etablissement								
Agence de :		***************************************	• • • • • • • • •	••••••••	****************************			